

Règlement de la 1^{ère} édition de l'Urban trail « La RUNAUDOT »

le 17 MARS 2024

➤ Les Différentes courses et distances :

○ La Cornay : 8 KM

Parcours uniquement urbain qui traverse certains monuments historiques et emblématiques de la ville.

Départ et arrivée : Avenue de Leuze

Heure de départ : 10H00

○ La Martray : 17 KM

Parcours mixte campagne et urbain. 1^{ère} partie en trail campagne et 2^{ème} partie en ville pour découvrir les monuments historiques et emblématique de la ville.

Départ et arrivée : Avenue de Leuze

Heure de départ : 10H05

➤ Qui peut y participer

Toute personne, homme ou femme, âgé de 16 ans et plus, licencié FFA ou non. Les catégories d'âges sont identiques hommes ou femmes et se prennent sur l'année civile du 1er janvier au 31 décembre même si la date d'anniversaire n'est pas révolue.

Seule l'épreuve de 8 km est ouverte aux cadets nés en 2007 ou 2008.

Les Catégories d'âge 2024
(valable Jusqu'au 31 août 2024, ces catégories changeront le 1er septembre 2024)

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1989 et avant
Seniors	SE	1990 à 2001
U23 / Espoirs	ES	2002 à 2004
U20 / Juniors	JU	2005 et 2006
U18 / Cadets	CA	2007 et 2008
U16 / Minimes	MI	2009 et 2010
U14 / Benjamins	BE	2011 et 2012
U12 / Poussins	PO	2013 et 2014
Éveil Athlétique	EA	2015 à 2017
Baby Athlé	BB	2018 et après

Détails des catégories Masters

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	M0	1989 - 1985
	M1	1984 - 1980
	M2	1979 - 1975
	M3	1974 - 1970
	M4	1969 - 1965
	M5	1964 - 1960
	M6	1959 - 1955
	M7	1954 - 1950
	M8	1949 - 1945
	M9	1944 - 1940
	M10	1939 et avant

Vous pouvez retrouver ces informations sur le site de la fédération française d'athlétisme :

Organisateurs compétitions /Running /documents officiels /organisateurs / règlementation running 2023-2024

Les organisateurs seront habilités à régler tout litige quelle qu'en soit la nature. Eux seuls auront le pouvoir de statuer en cas de réclamation portant sur la régularité de l'épreuve.

➤ Les courses enfants :

500 m : années 2015 à 2017 : 7 à 9 ans

1200 m : années 2013 à 2014 : 10 à 11 ans

1500 : années de 2008 à 2012 : 12 à 16 ans

➤ Tarifs

○ La Cornay : 8 KM : 8 euros (hors frais de plateforme)

○ La Martray : 17 KM : 12 euros (hors frais de plateforme)

○ **Gratuit pour les enfants**

➤ Inscriptions

Uniquement par internet via le site <https://www.runchrono.fr>

➤ Les conditions d'inscriptions :

- Être titulaire d'une licence FFA, en cours de validité (joindre obligatoirement la photocopie)
- **Pour les non licenciés** : posséder un certificat médical, datant de moins d'un an au 17/03/2024 mentionnant la non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition
- Pour les mineurs : le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois. Pour plus d'information : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043486824>

L'inscription ne sera validée qu'après le règlement de l'inscription et la fourniture du certificat médical.

Pas d'inscription sur place le jour de la course

Clôture des inscriptions le jeudi 14 mars 12h00

Pour des raisons techniques et de sécurité, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir les joëlettes sur nos épreuves

➤ Les dossards

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation ».

Retrait des dossards :

*Le samedi 16 mars de 14H00 à 17H00 dans le hall du Centre Commercial E.LECLERC Rue du Bon Endroit

*Le dimanche matin de à partir de 8h00 sur le village place de la mairie (bâtiments communaux à droite de l'hôtel de ville.

➤ Les récompenses :

Aux 3 premiers H&F de chaque course

Au 1er H&F de chaque catégorie : Cadets / Junior / Espoir / Senior

Pour les masters récompense au 1^{er} H&F

De 40 à 49 ans

De 50 à 59 ans

De 60 à 69 ans

De 70 à 79 ans

80 ans et plus

Seuls les participant(e)s présent(e)s lors de la remise des résultats se verront remettre leurs récompenses

Challenge du plus grand nombre par équipe ou club

Challenge entreprise : du plus grand nombre de salariés engagés

Pas de cumul de lots..

Les résultats seront disponibles dans la journée sur le site internet www.runaudot.fr ainsi que sur le site de www.runchrono.fr

Pour les courses enfants, un lot identique récompensera chaque participant.

➤ Ravitaillements :

- Pour le 8 KM, course en auto-suffisance – ravitaillement à l'arrivée
- Pour le 17 KM, ravitaillement vers le 9^{ème} km- ravitaillement à l'arrivée

➤ Sécurité :

Elle sera assurée par les organisateurs et par les Sauveteurs Loudunais. L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler la manifestation. Il incombe aux participants de respecter

les règles de sécurité en vigueur et le code de la route. Toutefois, des commissaires de course seront disposés sur le parcours pour veiller à la sécurité des coureurs.

➤ **Assurance :**

L'organisation est assurée pour sa propre responsabilité civile, celle des participants et ses bénévoles mais décline toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé, en cas d'accident pour non-respect du code de la route et des consignes des organisateurs, en cas de perte ou de vol d'objet et de matériel.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

➤ **Annulation :**

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure. Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre. Les participants seront remboursés de leurs frais d'engagement, ils ne pourront prétendre à aucune autre indemnité à ce titre

➤ **Droit à l'image :**

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos prises le jour de l'épreuve dans le but de promouvoir l'épreuve et ses partenaires. En vous inscrivant, vous abandonnez votre droit à l'image

➤ **CNIL :**

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom et prénom, adresse.

➤ **Informations complémentaires :**

- Nous contacter :
 - ❖ Par mail : contact@runaudot.fr
 - ❖ Par tel : Sandra Beaudoin : Présidente : 06 23 25 45 92
Linda Bourreau : Trésorière : 06 31 42 70 16
 - ❖ Via notre site facebook ou notre site internet : <https://www.runaudot.fr>
- Stationnement possible à proximité du départ (stade- gymnase- parc du 23 septembre)
- Possibilité de prendre une douche au gymnase du stade
- **BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE**